

# Afrique du Nord et Moyen-Orient<sup>10</sup>

Le français est une langue étrangère*	Préscolaire	Primaire	Secondaire	Supérieur
Égypte	n. c.	16 273	14 132	n. c.
Liban	73 951 (a)	181 249 (b)	212 823 (c)	61 371
Tunisie	n. c.	(d)	972 384 (e)	350 000

\* Le français n'étant pas la principale langue d'enseignement, les commentaires concernant l'Égypte et la Tunisie figurent dans le chapitre « Le français langue étrangère », p. 212 et suivantes.

(a) Plus 16 616 enfants en crèche (non obligatoire).

(b) Auxquels il faut ajouter les 32 127 élèves scolarisés dans un établissement du réseau de l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE).

(c) Plus 21 373 dans le réseau AEFE.

(d) Au primaire, le français est enseigné comme une langue étrangère (voir chapitre correspondant).

(e) Les matières scientifiques sont étudiées en français par les élèves du secondaire.

10 Les effectifs ne concernent que les établissements nationaux et sont donnés pour l'année scolaire 2012-2013.

## Liban

L'utilisation de la langue française au Liban est contrastée, variant selon les régions, les communautés, les milieux sociaux et les domaines professionnels. Son développement est très étroitement lié à celui de la scolarisation, car le français est une langue d'enseignement majoritaire.

Du fait de la structuration bilingue du système éducatif (filiales arabe-français et arabe-anglais), la langue française est une langue d'enseignement présente à la fois dans les établissements bilingues (pour les mathématiques et, plus rarement, l'histoire-géographie) et dans les établissements à programme français. 57 % des élèves sont scolarisés dans la filière francophone (dont les établissements à programme français, qui totalisent près de 10 % de la population scolarisée en français). Le nombre d'élèves apprenant le français est nettement supérieur dans le secteur public : 64,5 %, contre 34,6 % pour l'anglais. Dans les écoles privées, ce taux est de 57 %, contre 43 % pour l'anglais. Un nombre croissant d'établissements proposent à la fois une filière francophone et une filière anglophone.

Après avoir signé un Pacte linguistique avec la Francophonie en 2010, dont le plan d'action a permis notamment de renforcer la présence et la qualité du français dans le système éducatif, le Liban a signé, en octobre 2013, un accord cadre pour la mise en œuvre d'IFADEM (cf. p. 367).

Au niveau du **supérieur**, on note qu'un tiers des lycéens de la filière francophone poursuivent leurs études supérieures dans des établissements anglophones (un deuxième tiers va dans des établissements francophones ; le dernier tiers part à l'étranger). Même si les familles sont très attachées au modèle éducatif francophone (ou français) au niveau primaire et secondaire, la langue anglaise est perçue comme étant plus utile dans un objectif d'insertion professionnelle. Au sein du trilinguisme arabe-français-anglais, l'anglais apparaît comme la langue des affaires et de la communication, une langue de la nécessité dans un monde globalisé, et le français comme un élément de distinction sociale, une langue que l'on choisit de connaître par attachement affectif. //